CONVENTION NATIONALE.

COMPTE RENDU

En exécution du décret du 21 nivôse, an 3,

PAR RUAULT,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

Envoyé, par décret du 28 ventôse, l'an 3, en mission sur les côtes et dans les ports de la Manche, depuis Honfleur jusqu'au Port-Brieux;

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

J'AI reçu de la trésorerie nationale, avant mon départ, le 5 germinal dernier . . . . 6,000 liv.

Plus, du caissier général de l'armée à Cherbourg, ... 6,000

Plus, du caissier général de la marine à Port Malo, ... 6,000

Enfin, de la trésorerie nationale, à mon retour, le 2 thermidor dernier, ... 5,475

Total de la recette . . . . 23,475 liv.

A

J'ai dépensé pendant les quatre mois qu'a duré ma mission, pour frais de poste, ma nourriture, celle d'un secrétaire et d'un homme de confiance, frais de bureau et réparations faites à la voiture, ... 21,645 liv.

Appointemens au secrétaire	800
Gages à l'homme de confiance	600
Au même, pour prix de bottes	150
A deux pauvres familles dont les pères furent tués sous mes yeux en servant une batterie de canons, sous la protection de laquelle s'étoient réfugiés des vaisseaux de la République	300
Total de la dépense égale à la recette .	23,475 liv.

J'ai reçu des mains du garde-magasin du Havre vingt livres de riz, que je n'ai pas payées.

J'ai remis au dépôt des voitures de la République la diligence qui m'avoit été confiée, et j'en ai reçu décharge.

Signé, RUAULT.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Vendémiaire, l'an IV.